

# Rapport du maire concernant les faits saillants du rapport financier et du rapport des auditeurs pour l'exercice financier 2017

Le 12 juin 2018

Citoyennes et citoyens de la Ville de Pincourt,

En conformité avec l'article 105.2.2 de la *Loi sur les Cités et Villes*, mais avant tout dans un souci de transparence et d'information à notre population, j'ai le plaisir de vous transmettre les faits saillants du rapport financier et du rapport des auditeurs pour l'exercice financier 2017 de la Ville, comme produit par la firme Goudreau Poirier, mandatée par le conseil de Ville à cet effet.

Conséquence d'une saine administration du budget, du contrôle rigoureux des achats, des projets et de la gestion de nos actifs, tant au niveau du conseil que de l'administration municipale, nous dégageons pour 2017 un surplus de l'ordre de 2 874 849 \$.

Ce surplus est principalement relié aux activités suivantes :

Droit de mutation ( <i>taxe de bienvenue</i> )	364 308 \$
Remboursement du trop-perçu sur la facturation de la Sûreté du Québec (SQ)	139 158 \$
Surplus accumulé au niveau des opérations du CIT La Presqu'île	258 518 \$
Intérêts bancaires plus élevés	74 245 \$
Intérêts sur refinancement de dettes moins élevées	99 085 \$
Taxes foncières commerciales	151 499 \$
Autres sources	1 788 036 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 874 849 \$</b>

Considérant ce qui précède, le conseil a statué que la réserve pour éventualité pour les frais facturables pour la SQ serait majorée de 139 158 \$ pour parer aux augmentations prévisibles dans les années subséquentes, de façon à absorber graduellement de telles augmentations. D'autre part, une somme de 538 870 \$ a été réservée pour des engagements du budget de 2017, non terminés ou en cours. Notre solde disponible au niveau du surplus est donc **au net de 2 196 821 \$**.

Le conseil municipal se penchera sur l'utilisation du surplus disponible et en fera l'annonce dans les semaines à venir, mais déjà certaines pistes de solutions sont en évaluation, à savoir, une augmentation de notre fonds de roulement de 400 000 \$ pour un total de 2 750 000 \$, l'injection de sommes dans des projets annoncés afin de contenir ou diminuer l'impact sur le service de la dette, et dans cette même optique, le paiement comptant, complet ou partiel, de certains achats en immobilisation.

Nous comptons, au 31 décembre 2017, excluant le surplus dégagé en fin d'exercice, sur les réserves suivantes, afin d'assurer la pérennité de nos infrastructures, le contrôle de la dette et l'avancement de différents projets :

### Réserves pour fins de réduction du service de la dette :

Réserve pour les annuités du R817 jusqu'en 2019 .....	197 586 \$
Réserve pour remboursement du R817 en 2019 .....	1 882 141 \$
Réserve pour remboursement service de dette .....	1 161 000 \$
<b>TOTAL .....</b>	<b>3 240 727 \$</b>

### Réserves pour éventualité :

Réserve facturation services de la SQ :	303 843 \$
Réserve transports en commun :	487 530 \$
Réserve pour frais légaux :	67 469 \$
Réserve réclamations assurances :	18 000 \$
Réserve pour équité :	350 \$
<b>TOTAL</b>	<b>877 192 \$</b>

### Réserves pour engagement :

2014	39 929 \$
2015	47 583 \$
2016	202 251 \$
2017	461 946 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>751 709 \$</b>

Réserve MDDEP .....	467 \$
Réserve créances douteuses .....	77 585 \$
Réserve honoraires professionnels et frais juridiques .....	150 000 \$

## Réserves pour réalisations de projets :

Réfection d'infrastructures :	912 600 \$
Projet investissement en parc et terrains de jeux (excluant le Fonds Fiducie Parcs) :	160 485 \$
Entretien immeubles et mobilier urbain :	214 828 \$
Informatique et améliorations des réseaux :	56 108 \$
Projets spéciaux :	298 500 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 642 521 \$</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>6 740 201 \$</b>

L'endettement à long terme de l'administration municipale est de 18 171 459 \$ et, en ajoutant notre quote-part de la dette de la Régie de l'eau de l'Île Perrot, de la Communauté métropolitaine de Montréal, du Réseau de transport métropolitain et de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, l'endettement total net à long terme est de 24 056 091 \$. Selon le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), le niveau d'endettement de la Ville de Pincourt est en deçà de la moyenne et, de plus, très éloigné du seuil qu'il considère comme critique.

Nous travaillons avec nos collègues de l'Union des municipalités du Québec à faire pression sur le gouvernement du Québec, afin qu'une réforme plus profonde et complète des règles sur la fiscalité municipale soit mise en place de façon à préserver la bonne santé financière de la Ville, que nous avons atteinte à la suite d'importantes décisions qui ont affecté la communauté. Nous ne souhaitons pas revivre pareille situation, il est donc impératif que la Ville puisse compter sur de nouvelles sources de financement afin de maintenir la qualité et la nature des services dispensés à la population, sans toutefois augmenter le fardeau fiscal de nos citoyens. Nous avons adopté des politiques visant de saines habitudes de vie pour nos citoyens, c'est maintenant au tour du gouvernement d'adopter de saines orientations budgétaires pour assurer à nos contribuables un effort à la hauteur de leur capacité de payer et non selon les besoins globaux, dont nous n'avons pas le plein contrôle, et ce malgré notre reconnaissance comme gouvernement de proximité.

## Nos réalisations en 2017

L'année 2017 a été riche en investissements et en travaux de toutes sortes dont, par exemple :

- La réfection des rues Northcote, Watson, Laflèche et de la 19e Avenue;
- Le resurfaçage du 3e Boulevard et des 6e et 17e Avenues;
- La mise à niveau de l'entrée de l'hôtel de Ville et des salles de bains pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite;
- L'ajout de jeux dans divers parcs, dont un parcours d'exercices et un sentier piétonnier au parc Taillon;
- L'implantation d'un jardin vert à l'école du Chêne-Bleu;
- La réfection des terrains de tennis au parc Bellevue;
- L'achat de balançoires parent-enfant;
- La réfection des jardins communautaires de l'Office municipal d'habitation;

- Installation des abribus ;
- Aménagement du terrain de stationnement de l'Agence métropolitaine de transport ;
- L'achat d'équipements afin d'améliorer la sécurité au passage d'écolier à l'école St-Patrick ;
- L'achat de divers véhicules pour le maintien de la flotte, tant pour les travaux publics, les premiers répondants que pour les incendies ;
- Le remplacement de l'unité de chauffage et climatisation de l'Omni-Centre ;
- La prévention lors des crues printanières.

## **Projets en développement**

Le projet le plus important, soit la réfection du chemin Duhamel débutera dès que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques nous émettra les certificats pour ce faire. Je vous rappelle que la Ville tire avantage d'un apport du programme fédéral-provincial TECQ, qui procurera une aide financière d'un peu plus de 4 millions de dollars pour l'ensemble du projet.

De plus, nous comptons aller de l'avant avec la construction d'un tout nouveau bâtiment municipal qui aurait abrité les nouveaux ateliers municipaux ainsi que des espaces communs qui auraient desservi tant la caserne d'incendie que les ateliers municipaux, procurant ainsi des économies d'échelle sur les frais de construction. Cette infrastructure devait se financer par le biais du Volet 5 du PIQM mis de l'avant par le gouvernement du Québec. Notre approche novatrice combinant dans un même bâtiment le Service des travaux publics et des infrastructures et le Service d'urgence et de protection incendie n'a pas reçu l'aval du MAMOT ni du Ministère de la Sécurité publique. Nous devons donc assumer les frais de cette construction. L'actuel garage municipal, construit en 1970 et adapté aux besoins de cette époque, sera conservé et servira d'aire d'entreposage pour nos équipements et véhicules qui sont en majorité toujours à l'extérieur et souffrent de leur surexposition aux diverses conditions météo. Cependant, une enveloppe, dont le montant reste à déterminer, est disponible pour un agrandissement et une mise à niveau de la caserne, qui, elle aussi, nécessite des travaux en urgence.

## **En conclusion**

Les finances de la Ville de Pincourt sont en très bonne santé. Les élus et l'administration municipale poursuivent une vision commune, soit celle d'offrir une panoplie de services aux citoyens, autant par des infrastructures de qualité que par une programmation loisir enrichissante et dynamique, et ce afin de maintenir la qualité de vivre à Pincourt.

Yvan Cardinal  
Maire